



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté de médecine
Vice-décanat à la pédagogie
et au développement professionnel continu

Attestation 2020

Décernée à

Fawzi Charaan

Pour l'activité Prescription de radiographie en physiothérapie lui donnant droit à 2 unité(s) d'éducation continue (UEC).

Le Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université Laval, décerne une attestation mentionnant le nombre d'unités d'éducation continue (UEC) à chaque participant qui a dûment complété un programme de perfectionnement qui répond aux normes d'accréditation. Une (1) unité d'éducation continue correspond à dix (10) heures de formation. Ces unités d'éducation continue émises correspondent à des standards de qualité d'enseignement de haut niveau mais ne sont pas comptabilisées dans le dossier universitaire de l'apprenant.

Jessy Boilard, M.D., CCMF
Responsable – secteur des formations accréditées
Centre Pédagogia